

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 septembre 2024

Date de convocation : 12/09/2024
Date d'affichage : 12/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 14 dont 8 pouvoirs
Votants : 22

Le vingt septembre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel – Maire

Etaient présents : M. DETRAIT Michel – M. DELCROIX Sébastien – Mme DUPIRE Agnès – M. HUVELLE Richard – Mme COCHARD Aurore – M. HERBAUT Jean-Jacques – Mme CAIL Marie-Béatrice – M. LEMIRE Régis – Mme CHANDELIER Sylvie – M. ANCELET Benoît – Mme DECOTTE Valérie – M. LEBRUN Willy – Mme CAVRIL Isabelle – M. DUPONT Jérôme.

Etaient absents excusés :

M. DELON Patrick
M. BEAUVILAIN Dylan a donné son pouvoir à M. ANCELET Benoît
M. COUTO José a donné son pouvoir à DETRAIT Michel
M. DELVALLEE Pascal a donné son pouvoir à M. DELCROIX Sébastien
Mme GILLOT Séverine a donné son pouvoir à Mme CAIL Marie-Béatrice
Mme CRETON Stéphanie a donné son pouvoir à Mme COCHARD Aurore
Mme LEGER Roselyne a donné son pouvoir à M. HERBAUT Jean-Jacques
Mme VANDY Hélène a donné son pouvoir à Mme DUPIRE Agnès
Mme BORGES Perrine a donné son pouvoir à M. HUVELLE Sébastien

Etait absent :

/

OBJET : Vente d'une remorque satellite

Vu les délibérations n°2023/44 et 2024/10 autorisant la vente de la remorque Satellite, simple essieu 3000 x 1460 selon les conditions suivantes :

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 10/09/2024,

Considérant que la remorque n'est plus utilisée par les services communaux,

De remettre en vente ce bien selon les conditions suivantes :

- **Prix minimum de 250 €**
- **Publicité de l'annonce : sur le site internet la page Facebook de la Ville**
- **Remise des offres sous enveloppe cachetée en Mairie**
- **Date limite de réception des offres : 15 Juin 2024**
- **Vente au plus offrant**
- **En cas d'égalité : par ordre de réception des offres**

2 Offres ont été déposées en Mairie : l'une à 250 € et l'autre à 270 €.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer la remorque à Monsieur DEHOUX Romain au prix de 270 €

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Avec 22 VOIX pour

Autorise la vente de la remorque Satellite au prix de 270 € à Monsieur DEHOUX Romain

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS
SIGNE LECTURE FAITE
POUR COPIE CONFORME
A PONT SUR SAMBRE
Le 23 SEPTEMBRE 2024
MICHEL DETRAIT - Maire

